

Séance du Conseil d'Administration en date du 11 décembre 2025

Délibération n° 2025- 41 Semaine de travail en 4 jours

Le conseil d'administration de l'Institut National des Sciences Appliquées Hauts de France s'étant réuni le 11 décembre 2025 en salle du conseil du bâtiment Clauvin Lejeune, campus du Mont Houy, sous la présidence de monsieur Sylvain TRANOY, vice-président du conseil ;

Le quorum étant atteint ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'avis du comité social d'administration du 5 décembre 2025 ;

Article 1 – Mise en place expérimentale

À compter du 5 janvier 2026, l'UPHF et l'INSA HdF mettent en place à titre expérimental la possibilité de travailler sur 4 jours.

L'expérimentation est mise en œuvre pour une durée de 12 mois.

Article 2 – Durée du travail

Les agents optant pour cette organisation basculent obligatoirement sur un horaire hebdomadaire de 37h40.

Article 3 – Amplitude horaire et organisation de la journée

Les règles suivantes s'appliquent :

Début de journée : 07h45 au plus tôt

Fin de journée : 18h00 au plus tard

Pause méridienne minimale : 45 minutes

Rappel: Une demi-journée ne peut excéder 5 heures de travail.

Article 4 – Modalités d'exercice

Les agents participant à l'expérimentation devront respecter les conditions suivantes : 4 jours de travail en présentiel obligatoires ; absence totale de télétravail dans le cadre de ce dispositif ; le jour non travaillé est déterminé en accord avec la hiérarchie, selon les nécessités du service.

Article 5 – Évaluation

À l'issue de l'expérimentation, un bilan qualitatif et quantitatif sera présenté devant les instances afin de décider du maintien, de l'ajustement, ou de l'éventuelle généralisation du dispositif.

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Le Président du Conseil

Rodolphe DELAUNAY

